

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale), 2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL.: (+216) 71 325 129 FAX: (+216) 71 325 128

contact@ftdes.net www.ftdes.net





Rapport du mois de septembre 2022 sur les protestations sociales



Introduction

Le mois de septembre 2022 a résonné avec un ensemble d'évènements significatifs, qui s'inscrivent en continuité avec les processus politiques mis en marche. La période d'incertitude politique et socio-économique qui persiste dans le pays a donné lieu à un ensemble d'expressions du malaise collectif tunisien. Etant dépendantes de la particularité de la conjoncture actuelle, les expressions dont il est question s'inscrivent parmi les modalités de la gestion de la crise, qui est à la fois politique, sociale, et économique. Les protestations, les violences interpersonnelles et les suicides qui ont été rapportées durant ce mois illustrent le mécontentement de la population par rapport aux circonstances actuelles. Ces expressions viennent à deux mois des élections législatives rappeler l'interminable affrontement entre le social et le politique.

La multiplicité des acteurs et des profils divers qui ont pris part aux protestations témoignent d'une montée en généralité des revendications qui touchent à plusieurs niveaux de la vie commune. Les flux et les épisodes des protestations de septembre suivaient une « politique contestataire »² épisodique et interactive, tout en ayant pour médiateur le gouvernement³. A l'instar des mois précédents, le caractère sporadique et imprévisible persiste, malgré le nombre élevé des protestations et des violences interpersonnelles. L'essoufflement des protestations non coordonnées dites « anarchiques » en Aout 2022, alors qu'elles étaient en évolution depuis Avril 2020 témoigne de dynamiques émergentes dans le pays et d'une dynamicité des acteurs politiques y prenant part. Les violences interpersonnelles s'inscrivaient dans la même lignée que les mois précédents, en prenant de plus en plus d'ampleur quant à l'intensité des actes violents. Quant aux suicides rapportés par les réseaux sociaux et les médias

¹ Le fait de passer de la singularité à la généralité

² Mathieu, Lilian. « Politique contestataire », Olivier Fillieule éd., Dictionnaire des mouvements sociaux. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 422-429.

³ Tilly, Charles, et Sidney Tarrow. Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution, traduit de l'anglais (États-unis) par Bouyssou Rachel. Presses de Sciences Po, 2015

de tout type, la précarité socio-économique s'est imposée comme motif aux conduites suicidaires rapportées.

Ce rapport réalisé par le forum tunisien pour les droits économiques et sociaux a pour mission de décrire et analyser les protestations, les violences et les suicides ayant eu lieu en septembre 2022. La lecture descriptive et analytique de ces évènements se fera en prenant en compte les dynamiques politiques et socio-économiques émergentes ci-dessous.

Les dynamiques émergentes

I. Dynamiques politiques:

La scène politique mondiale est toujours affectée par la guerre russoukrainienne, les répercussions à long terme de la pandémie du covid, et les élections dans les différents pays de l'hémisphère nord⁴ et sud. Ces évènements politiques ont induit une multitude de personnes déplacées et des conséquences économiques désastreuses, partout dans le monde⁵. Alors qu'un retour à la normale post-covid était anticipé en 2022, la guerre Ukrainienne vient entrainer un choc négatif dont l'ampleur et la durée sont imprévisibles. Les politiques monétaires mondiales suivent désormais un fonctionnement « d'urgence », où certains pays dont la Tunisie sont les plus touchés.

En Tunisie, le processus entamé à partir du 25 juillet 2021, se poursuit parfois de manière incertaine et essoufflée. Une lenteur administrative est signalée, ainsi que de l'ambiguïté dans mode de gouvernance adoptée⁶. Les discours complotistes et liés à la trahison persistent depuis 2019⁷ et alimentent la majorité des déclarations politiques émis. Les loyautés et les complots étrangers sont continuellement évoqués. Au niveau des pratiques, le 15 septembre 2022, le président Kais Saied a instauré sa nouvelle loi électorale⁸. Selon cette loi, le rôle des partis politiques s'estompe. Les tunisiens auraient désormais la

⁸Frédéric Bobin. En Tunisie, le président Kaïs Saïed instaure une nouvelle loi électorale marginalisant les partis politiques, Le monde, 16 septembre 2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/16/en-tunisie-le-president-kais-saied-instaure-une-nouvelle-loi-electorale-marginalisant-les-partis-politiques 6141947 3212.html



Rapport Septembre 2022

⁴ Par exemple, la victoire de Giorgia Meloni aux élections législatives en Italie, le 25 septembre 2022.

⁵ « Guerre en Ukraine : conséquences économiques et sociales et implications pour les politiques publiques », Perspectives économiques de l'OCDE, vol. 2, no. Supplément 2, 2022, pp. 3-16.

⁶ Seif Soudani. Tunisie. Diplomatie: la politique de la chaise vide, le courrier de l'Atlas, 4 octobre 2022, https://www.lecourrierdelatlas.com/tunisie-diplomatie-la-politique-de-la-chaise-vide/

⁷ Tebini, Maram. Lorsque plebs deviennent populus : intersubjectivité politique du populisme. Cahiers de Psychologie Politique, 38, 2021, https://doi.org/10.34745/numerev 1406.

possibilité d'élire directement – sur un mode de scrutin majoritaire –leurs députés à l'Assemblée des représentants du peuple, sans passer par l'intermédiaire des listes électorales. Les élections législatives programmées pour le 17 décembre 2022 se préparent alors dans un climat favorisant la personnification du pouvoir et une forme hybride de démocratie « par la base ».

De plus, le Fonds Monétaire International (FMI) exige à l'Etat tunisien déjà surendetté des réformes structurelles qui ouvriraient la voie à la paupérisation du peuple tunisien, dont la levée de la compensation de l'Etat sur les produits de base (alimentaires, carburants), le gel des salaires de la fonction publique et la d'entreprises publiques dites en faillite. L'UGTT privatisation continuellement opposée à ses mesures, en essayant de bloquer ces réformes. Cependant, le 15 septembre 2022 était la date où un accord fut conclu, en obtenant en contrepartie une augmentation annuelle des salaires du secteur public de 3,5% sur trois ans à partir de 20239. Selon une déclaration de la présidence de la république à propos de la rencontre avec l'UGTT et l'UTICA le 12 septembre 2022 qui fut à l'origine de cet accord, «de nombreux matériaux de base pour le citoyen sont absents de façon anormale, bien que ces matériaux soient disponibles, mais ils sont monopolisés pour envenimer la situation sociale. Le peuple tunisien connait très bien ceux qui paient de l'argent pour atteindre leurs objectifs, ainsi que leurs agissements actuels et futurs »¹⁰. Sur des rythmes de déni, d'ambigüité et de complotisme, s'orchestrent alors l'ensemble d'expressions observées durant ce mois. En parallèle, des dynamiques sociales et économiques s'affectent par la crise.

II. **Dynamiques socio-économiques :**

La hausse des prix durant le mois de septembre 2022 était considérable. En effet, les prix de consommation ont augmenté de 1,1%, alors qu'ils étaient de 0,4% en Aout. La hausse des prix des produits alimentaires de 2,2% en septembre (les volailles de 27,4%, les œufs de 25%, les huiles alimentaires de 21,8% et les fruits

⁹ Frida Dahmani. Tunisie: Kaïs Saïed, entre le marteau du FMI et l'enclume de l'UGTT, Jeune Afrique, 14 septembre 2022, https://www.jeuneafrique.com/1376909/politique/tunisie-kais-saied-entre-le-marteau-du-fmi-et-lenclume-de-lugtt/ 10كما تم التطرّق، أيضا، إلى الأوضاع الاقتصادية والاجتماعية في تونس، وإلى الغياب غير الطبيعي للعديد من المواد الأساسية بالنسبة إلى المواطن بالرغم من أن هذه المواد متوفرة ولكن يتم احتكارها لتأجيج الوضع الاجتماعي، وهؤلاء الذين يدفعون الأموال لتحقيق مآربهم يعلم الشعب التونسي جيّدا من هم وما هي ترتيباتهم الحالية واللاحقة

de 18,2% sur un an) s'est faite douloureusement ressentir pour les franges les plus vulnérables de la population.

La spécificité du mois de septembre réside entre autres en la rentrée scolaire. C'est dans ce cadre de demandes élevées que les services et produits d'enseignement ont connu une hausse de 4%. Les fournitures scolaires ont augmenté de 4,4%, laissant parents et élèves face à une impasse qui pourrait avoir des tournures tragiques, comme l'abandon scolaire et des troubles mentaux liés au manque et la frustration relative à l'absence d'un des droits les plus fondamentaux¹¹. Les malaises du système éducatif ont été évoquées en septembre, sous l'angle des lacunes observées durant la rentrée scolaire et des réactions de la part des parents et instituteurs.

En outre, ce mois était caractérisé par le manque des denrées alimentaires de base. Il était question du renforcement de la crise interminable de la filière laitière, des pénuries de sucre, de café, essence, riz, beurre, etc. La détérioration du pouvoir d'achat des tunisiens et l'indisponibilité des produits renforcent de leur côté le mécontentement et la frustration collective qui s'agrandit. L'ambigüité des communications gouvernementales et l'insistance sur le complotisme joue un rôle pour détourner l'opinion publique des problèmes concrets et quantifiables, tout en créant des « boucs émissaires »¹² difficiles à capturer. Les protestations viennent dans ce cas comme une prise de position caractérisée par le refus et l'opposition au fonctionnement actuel.

III. Mouvements sociaux

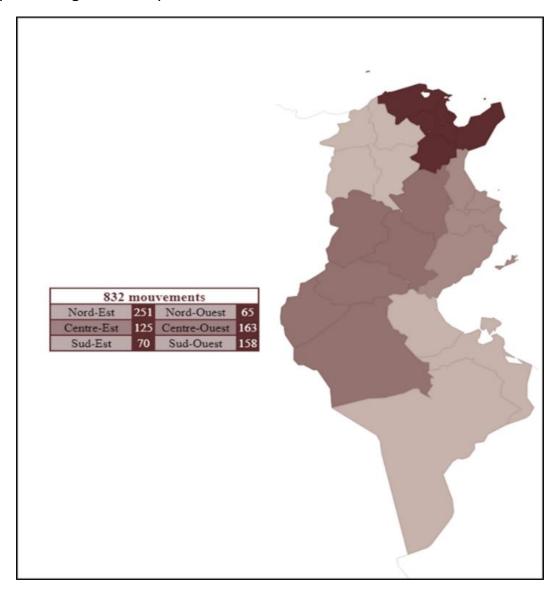
Le forum tunisien des droits économiques et sociaux a enregistré 832 protestations de types différents. Le nombre de protestations a diminué, en comparaison avec septembre 2021 où 1006 mouvements sociaux ont été enregistrés. Cette année, le nord-est ayant enregistré 251 protestations a été la région la plus touchée par les protestations, suivie par le centre-ouest qui a enregistré 163 protestations, puis le sud-ouest avec un nombre de 158 protestations. Le centre-est a enregistré 125 protestations et le sud-est en a enregistré 70. La région ayant enregistré le nombre le moins élevé à savoir 65

¹² Girard, René. Le bouc émissaire. Grasset, 2014.



¹¹ INS. Indice des prix à la consommation, Septembre 2022, http://www.ins.tn/publication/indice-des-prix-la- consommation-septembre-2022

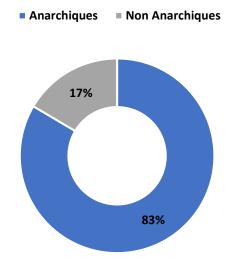
protestations est le nord-ouest, qu'est paradoxalement une région souffrant de disparités régionales importantes.



Une majorité de 90,6% des protestations étaient mixtes et seulement 9,1% des protestations étaient réservées aux hommes.

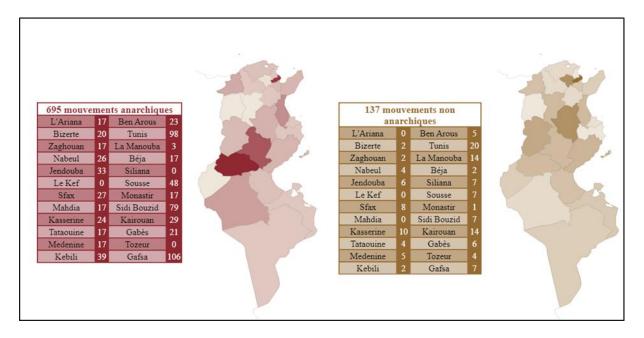


Le forum tunisien des droits économiques et sociaux classe ces protestations selon deux catégories qui englobent les mouvements « anarchiques » et les mouvements « non anarchiques », en termes de coordination et de manque de coordination préalable. Parmi les mouvements rapportés en septembre 2022, 695 sont anarchiques (à savoir 83,5%) et 137 sont non anarchiques (à savoir 16,5%). En comparaison avec 2021, le nombre de protestations anarchiques augmente en 2022 même si le nombre total est moindre.

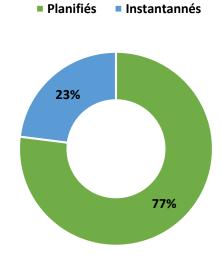


En ce qui concerne les mouvements anarchiques, le gouvernorat de Gafsa est au premier rang avec un nombre de 106 protestations, suivi par Tunis avec 98 protestations et Sidi Bouzid avec 79. La Manouba n'a connu que trois protestations de ce type, alors que le Kef et Seliana n'ont connu aucune protestation anarchique. Dans les régions habituellement reconnues comme figure des mouvements sociaux, les mouvements anarchiques augmentent durant ce moins de septembre, alors ce n'est pas le cas pour les autres régions. Cela se rapporte à des raisons contextuelles (telles que l'interruption continue de l'eau potable et les problèmes avec la CPG à Gafsa), systémique (les inégalités spatiales dans certaines régions en comparaison avec d'autres), et des habitudes établies de protestation non-coordonnée dans certaines régions.

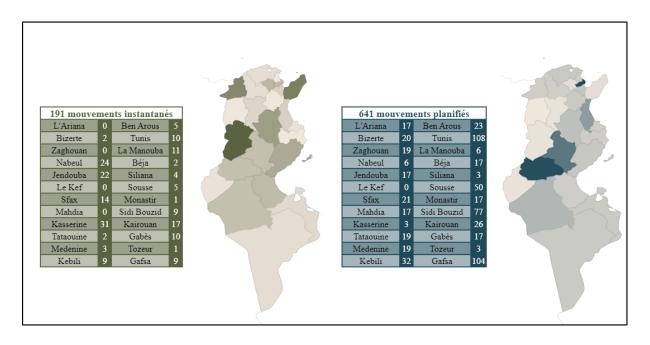
Quant aux mouvements non anarchiques, Tunis a connu 20 protestations, tandis que la Manouba et Kairouan en ont respectivement enregistré 14 protestations. Sidi Bouzid connait 7 protestations non anarchiques et Gafsa en a seulement connu 7 pareillement.



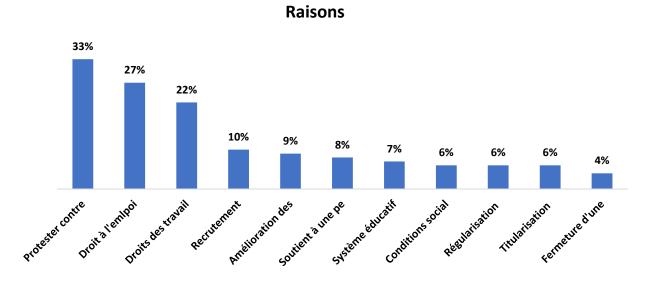
Les protestations ayant eu lieu sont aussi classées en manifestations planifiées et instantanées. Les protestations planifiées s'élèvent à 77% c'est-à-dire 641 protestations, alors que les protestations instantanées forment 23% du corps total des mouvements sociaux de septembre, à savoir 191 protestations.



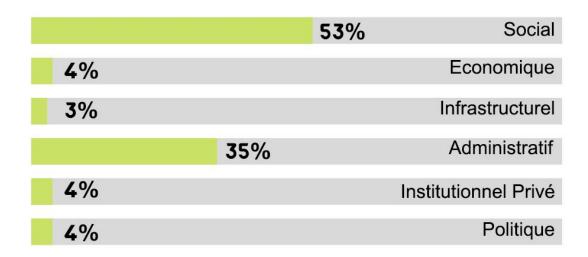
Concernant les mouvements planifiés, Tunis est en tête de liste avec108 protestations rapportées. Gafsa est au second rang avec 104 mouvements planifiés, suivie par Sidi Bouzid où 77 protestations ont eu lieu. Quant aux déclenchés instantanément, Kasserine enregistré a mouvements, Nabeul en a enregistré 24, et Jendouba était le lieu de déroulement de 22 protestations instantanées.



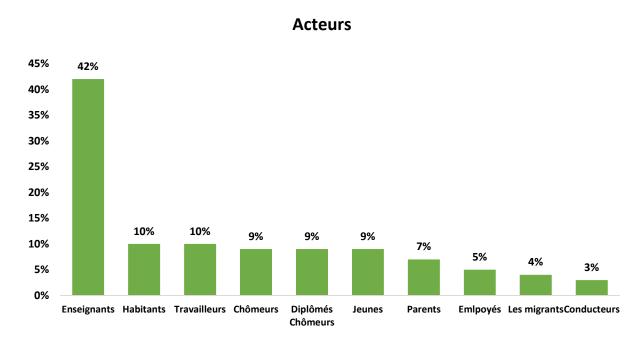
Les raisons animant ces protestations sont diverses. Parmi les protestations rapportées, 33% sont des protestations contre des décisions gouvernementales, 27% sont en lien avec l'emploi, 22% sont relatives à des droits de travail, 10% sont des revendications de recrutement, 9% visent l'amélioration des conditions socio-économiques, 8% sont des expressions de soutien à des personnages publics, 7% sont liées à des protestations au système éducatif par différents acteurs. Les autres raisons englobent des demandes relatives à l'infrastructure, le droit à l'eau, la sécurité et la protection, le transport, l'environnement, le manque de produits de base et l'augmentation des prix, etc. Les raisons de ces protestations sont alors de 53% sociales, de 35% administratives, de 4% économiques, de 4% politiques, et de 4% relatives au fonctionnement des institutions privées.



Typologie



Les acteurs ayant participé à ces protestations sont également multiples. Les enseignants des écoles ont pris part à 42% de ces actions. Les habitants de régions différentes ont participé à 10% et les jeunes ont contribué à hauteur de 9%. Les parents figurent parmi 7% des manifestants, les employés forment 5% des protestants et les chômeurs diplômés en sont 9%. Les migrants forment 4% des protestations, les chauffeurs de taxis sont 3% et des activistes divers en formaient 3%.



Les profils des acteurs sociaux des protestations, variant entre parents, enseignants, élèves, habitants, agriculteurs, travailleurs, attestent d'une convergence des revendications, face à la non-adéquation des réponses de l'Etat



aux revendications de citoyenneté. Ces protestations ne se résument pas uniquement à l'expression de la colère ambiante, mais également à une demande de reconnaissance et de légitimité citoyenne¹³.

Les protestations ont ciblé en majorité l'autorité centrale par 56% et spécifiquement le gouvernement par 48% (le ministère de l'éducation par 35%, la présidence du gouvernement par 8%, le ministère des affaires sociales, le ministère du commerce, le ministère du travail, le ministère du tourisme etc.) Parmi les autres cibles figurent les autorités régionales, les mairies, le SONEDE, les autorités judiciaires, les commissariats régionaux, etc. Les secteurs visés sont majoritairement le secteur éducatif par 46% et le secteur public en général par 36%. D'autres secteurs figurent dans la liste des cibles des protestations, à savoir le secteur agricole par 5%, le secteur environnemental, le secteur juridique, et le secteur des transports respectivement par 4%, etc.

Secteur

	46%	Educatif
4%		Environnemental
1%		Sanitaire
2%		Sécuritaire
4%		Juridique
2%		Accés à l'eau
5%		Agricole
4 %		Transport
1%		Secteur privé
	36%	Secteur public

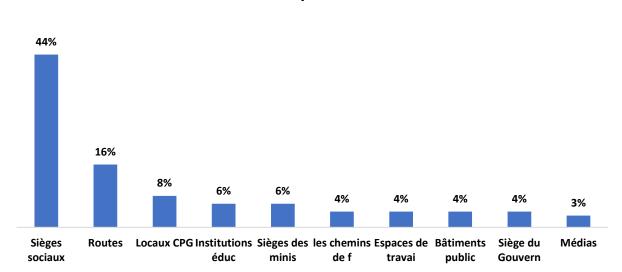
Les espaces où se sont déroulées les protestations sont majoritairement des sièges sociaux administratifs par 44% à savoir 364 protestations. Dans le cas de

¹³ Hatzfeld, Hélène. « Au nom de quoi ? Les revendications de légitimité, expressions de mutations sociales et politiques », Vie sociale, vol. 8, no. 4, 2014, pp. 25-36.

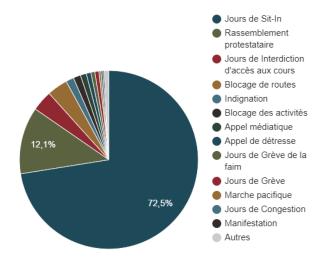


16% à savoir 129 protestations, des routes ont été bloquées. 8% à savoir 66 ont eu lieu aux locaux de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). 6% se sont déroulées dans des institutions éducatifs et 6% dans les sièges des ministères. D'autres protestations ont eu pour espace des lieux de travail, des bâtiments publics, le siège du gouvernement, des médias, les sièges de municipalités, le palais présidentiel, des hôpitaux, etc.

Espaces



72,5% des protestations (en jours) sont des sit-in. rassemblement Les protestations s'ensuivent avec 12,1% de la totalité des mouvements, suivies par de l'interdiction d'accès aux cours, des blocages de routes, expressions d'indignation, de blocage des activités, des appels médiatiques, appel de détresse, des grèves de la faim, des marches pacifiques, des jours de congestion, manifestation, etc.



Les sit-in sont les plus élevés en nombre et en jours. 30 sit-in ont été observées, ce qui est équivalent à 603 de sit-in en jours dans l'ensemble du pays.

Durant ce mois, les mouvements ont adopté leur marche cyclique habituelle en se multipliant, avec le social et le politique au cœur des revendications portées par des acteurs diversifiés. Les manifestants ont fait appel aux autorités politiques (la présidence de la république, le gouvernement, les collectivités locales, administrations) dans l'espoir d'une intervention publique qui serait une solution concrète. Les revendications durant ce mois étaient claires et des propositions de solutions possibles étaient documentées. Les demandes englobaient la protection sociale et la revendication de respecter le « contrat social » entre gouverneur et gouvernés. Les promesses non tenues de la part des appareils d'Etat, comme dans le cas de la crise des enseignants désormais appelés « agents chargés d'enseignement » et l'intervention de autorités locales et gouvernementales qui renforce— au lieu d'attiser — les conflits. De plus, les stratégies de confusion employées par le pouvoir pour invisibiliser certains mouvements tentent de faire disparaitre ces derniers.

Septembre annonce le commencement d'une année scolaire et universitaire et le changement de saison après l'été. Des problèmes ont accompagné la rentrée scolaire comme la crise des transports dans certaines régions, le manque du personnel éducatif, et les conflits avec une frange d'enseignants.



Les enseignants « remplaçants » qui sont désignés par le ministère pour remplir des postes vacants dans les rangs des enseignants du secondaire ont manifesté et fait des grèves dans de nombreux gouvernorats tunisiens. Ces enseignants suppléants sont des enseignants travaillant dans des institutions publiques avec un salaire minime ou inexistant. Leur attente interminable pour recevoir un salaire ou avoir une titularisation a motivé leurs protestations. Cependant, suite aux pressions de la part de la FMI, « Le ministère de l'Education a décidé, de façon unilatérale, de modifier le statut des enseignants suppléants en chargés d'enseignement, et ce afin de ne pas respecter ses engagements »¹⁴. Cette nouvelle appellation a mis en cause l'avenir socio-professionnel de plus de 25 milles enseignants qui ont pris part aux protestations. Leurs qualifications académique, l'expérience acquise en exerçant et le besoin indéniable de leur présence relève un enjeu sociétal. L'annulation de la loi n° 2020-38 du 13 août 2020, déjà critiquée par Kais Saied¹⁵ a crée de la tension pour des personnes recrutées sans garanties. Cela rappelle les malaises et les protestations des enseignants titulaires d'une licence appliquée en éducation et enseignement, commercialisée – dès sa création – en raison de sa prétendue forte employabilité. Les promesses non tenues de l'Etat et les attentes interminables pour acquérir des droits mérités a poussé les enseignants et les syndicats à se mobiliser.

De plus, les barrières d'accès à l'école se sont imposées aux élèves, par les transports manquants, l'infrastructure défaillante, et le manque du personnel. En effet, la situation des établissements éducatifs est souvent déplorable et inadéquate. Les difficultés d'accès aux écoles et l'insalubrité de ces établissements dans plusieurs régions du pays a poussé les parents à manifester directement et a provoqué le décrochage scolaire d'un nombre considérable d'élèves¹⁶. Les raisons des protestations englobent les difficultés pour avoir de l'eau potable, la dégradation des murs et des toits, les classes surchargées, la division des classes en groupes ce qui met en cause l'organisation de la vie quotidienne pour parents et enfants, l'insalubrité des classes qui provoque des problèmes de santé pour les enfants, etc.

Les sit-in et la fermeture des voies de circulation dans plusieurs régions dont Hassi Farid à Kasserine, Tebourba à Manouba, Fouchana 2 Ben Arous, Redeyef à Gafsa, Souk al Ahad à Kébili, etc. De même, un nombre de parents ont occupé le 27 septembre 2022 une école primaire à Kairouan pour dénoncer le manque de personnel éducatif et la non-assignation d'un directeur, dans un contexte chaotique dans lequel les élèves sont pris à l'intérieur d'une institution éducative.

¹⁴17 mille enseignants suppléants en grève depuis le 26 septembre, https://www.webdo.tn/2022/09/29/17-milleenseignants-suppleants-en-greve-depuis-le-26-septembre/

¹⁵ L'économiste maghrébin. Kaïs Saïed: " la loi n° 2020-38 n'est pas faite pour être appliquée, 19 novembre 2021, https://www.leconomistemaghrebin.com/2021/11/19/kais-saied-loi-n-2020-38-faite-etre-appliquee/.

 $^{^{16}}$ En 2021 à Sbeïtla, le décrochage scolaire était une forme de protestation politique où des parents ont refusé d'y emmener leurs enfants à cause des mauvaises conditions des écoles qui accompagnent la précarité socio-académique.

D'un autre côté, à Sidi Bouzid, des parents ont fermé les voies de circulation entre Menzel Bou Zayen et El Khorchof pour demander l'asphaltage des routes liant deux villages passant par une école. Le 29 septembre 2022, les habitants de la « Karma » de Meknassi à Sidi Bouzid ont également bloqué les routes liant le gouvernorat de Gafsa et Sfax pour demander des bus pour transporter leurs enfants du lycée au village, suite à l'expulsion de ces derniers de l'internat du lycée secondaire de Meknassi en raison de sa dégradation et sa non adaptabilité au logement. Les techniques de protestations par l'occupation de l'espace éducatif indiquent en plus de l'envie de se l'approprier pour dénoncer les ségrégations spatiales et la situation chaotique indépendante des protestations ¹⁷, alors que le blocage des voies de circulation désigne le besoin de se faire écouter. Alors que leurs enfants sont empêchés de se déplacer pour étudier, les parents bloquent le déplacement de celles et ceux qu'ils estiment plus privilégiés. Les rapports de pouvoir sont alors utilisés pour se faire entendre, puisque les plaintes relatives à l'empêchement seraient plus importantes aux yeux de l'Etat que le droit à l'éducation de centaines d'enfants.



En dehors des sphères éducatives, la question de l'infrastructure et les routes en mauvais état a motivé d'autres protestations dans différents lieux, comme la Haouaria, Seliana, Béja, et Bouarada. L'isolement de certaines régions à cause de

¹⁷ Dutercq, Yves, et Claudette Lafaye. « Se mobiliser pour soi et pour les autres. La politique d'éducation interrogée par l'action de proximité », Éducation et sociétés, vol. 19, no. 1, 2007, pp. 53-66.



15

problèmes d'infrastructure qui bloquent leurs déplacements quotidiens, le travail agricole et les aller-retours urgents. Le sentiment d'être empêché d'avoir accès à des droits fondamentaux à cause des lacunes de l'Etat a donc poussé les habitants à protester en bloquant complétement le déplacement.

D'autres défaillances dans les services publics disponibles ont motivé les protestations de septembre. Les problèmes d'assainissement à la Saheb Jbel à Haouaria a provoqué chez les habitants la colère, à cause des odeurs et des fluides dans les quartiers et des risques de maladies que cela provoque.



Les pannes de la pompe d'assainissement et l'incapacité de la municipalité d'appliquer les programmes développementaux, dont l'un est dû depuis 2012. protestations ne sont alors pas une simple expression Les mécontentement18. Il s'agit dans plusieurs cas dont celui-ci d'une tentative de lutte contre un système qui tue indirectement des groupes d'individus, à travers des problèmes de santé provoqués par le pouvoir comme les critères d'hygiène non respectés, la nonchalance de l'autorité face aux plaintes de la population, les troubles psychiques induits par la vie misérable, etc.¹⁹

16



¹⁸ Pierru, Emmanuel. « Les pauvres, des acteurs de la lutte contre la pauvreté ? », Regards croisés sur l'économie, vol. 4, no. 2, 2008, pp. 215-222.

¹⁹ Fassin, Didier. De l'inégalité des vies. Fayard, 2020.

A l'instar des enseignants suppléants, les travailleurs agents de la société de l'Environnement, de plantation et du Jardinage ont organisé des protestations pour revendiguer la tenue des promesses d'embauchement, à Tataouine et à Kébili. Demandant l'application de la convention du 5 novembre 2022 qui a réuni les parties prenantes, les manifestants ont revendigué un salaire et une reconnaissance professionnelle, en insistant sur leurs besoins quotidiens qui rendent l'attente impossible (facture, loyer, rentrées scolaires et universitaires de leurs enfants, et besoins sanitaires urgents). Le non-respect des conventions et des promesses auxquelles les travailleurs ont cru brise les liens sociaux²⁰. Puisqu'il n'existe pas d'éthique sans promesses, les politiques condamnent la société et l'espoir démocratique. Le scepticisme qui s'élargit est encore plus dangereux, car il met en cause les possibilités de construire des alternatives politiques. Il en résulte chez la population affectée directement et indirectement une crise de confiance, qui se base sur le sentiment d'impuissance apprise. Les mouvements « anarchiques » se multiplient, alors que les possibilités d'organisation politique concrète et durable se rétrécissent. Le pouvoir exécutif qui emploie des stratégies d'évitement de la blâme²¹, en renvoyant à la crise économique et à d'autres discours complotistes, qui sont monnaie courante. Suivant la formule de Machiavel en choisissant de ne pas paraître comme responsables des décisions et de minimiser leur crédit politique, la présidence et le gouvernement rendent les réformes encore plus difficiles et renforcent l'inertie politique, qui renforce de son côté la crise économique²².

D'autres groupes bien spécifiques ont également manifesté en réaction à des problèmes de gouvernance : les agriculteurs à Seliana ont protesté l'indisponibilité des graines, des engrais organiques et des engrais minéraux non efficaces. Les manifestants ont alors exprimé craindre que ces difficultés pourraient compromettre l'aboutissement de la saison agricole. Les diplôméschômeurs ont également repris leurs manifestations, dans les régions et devant le palais de Carthage, demandant un recrutement qu'une bonne partie entre eux a tant attendu. Les propriétaires de taxis ont également manifesté avec des

²⁰ Alain Boyer, Chose promise. Étude sur la promesse, à partir de Hobbes et de quelques autres, Paris, PUF,

²¹ R. Kent Weaver, « The Politics of Blame Avoidance », Journal of Public Policy, 6 (4), 1986, p. 371-398.

²² Colin Crouch, Post-Democracy, Cambridge, Polity, 2004; Colin Hay, Why We Hate Politics, Cambridge, Polity, 2007.

revendications sectorielles contre la hausse des prix des carburants et pour la facilitation de l'octroi des licences.

En outre, les proclamés « Mafrouzin ejtimaeyan » ou « les laissés pour compte socialement » ont manifesté à Douar Hicher contre l'inflation et les pénuries.



Trois mouvements nocturnes (en raison de la fin tardive de la réunion d'organisation) ont donc été organisés par ce groupe. Contrairement aux revendications qui étaient claires, les réactions ne l'étaient pas. Le 26 septembre 2022, la présence du ministre des affaires sociales a cependant pu calmer instantanément ces protestations. D'autres protestations ont eu lieu, en réaction à la situation économique et aux pénuries. La crise des boulangeries entre Sfax et Kébili et la crise de la filière litière ont également été documentées. Quant aux partis politiques, le parti destourien libre (PDL) a organisé des manifestations pour dénoncer la détérioration du pouvoir d'achat des tunisiens et la pénurie des aliments de base.

Des revendications en lien avec l'écologie ont pu être rapportées. Les discours portant sur l'ouverture définitive de la déchetterie à Sfax. Les protestations de refus des habitants étaient provoquées d'une déclaration en faveur de la réouverture de la déchetterie de la part du maire de Sfax qu'il a émis en ravivant des tensions entre les habitants et en argumentant par paralogismes (en évoquant le cas des médecins qui travailleraient dans des régions qu'ils ne choisissent pas, contrairement aux habitants de Agareb qui refusent qu'une déchetterie nuisible à leur santé ne soit installée dans leur ville). Les habitants ont alors manifesté en bloquant les voies de circulation et en brulant des pneus pour dénoncer le projet de ce qu'ils appellent la « déchetterie de la mort » et en signant une pétition refusant le projet de la déchetterie. Les protestations des habitants étaient en rapport avec les répercussions de l'ouverture de la déchetterie sur leur santé, mais aussi avec l'absences de politiques publiques de développement. Le slogan « nous voulons du développement, pas une poubelle » témoigne de la déception par rapport à ce que l'Etat offre : une poubelle au lieu de possibilités de développement.

A Kairouan, les habitants du village Sidi Ibrahim Zahhar à Kairouan ont protesté durant ce mois la coupure de l'eau ayant affecté plus que 133 familles pendant 10 jours. L'incapacité d'avoir de l'eau potage a pareillement affecté les habitants de Jendouba et Tataouine qui ont protesté pour ce droit.

La répression policière et douanière a motivé des manifestations en soutien à ses victimes. Le 4 septembre, le décès suspect d'un prévenu à Tataouine a induit une manifestation pour dénoncer les conditions d'arrêt et l'inhumanité de la justice et de ses agents. Le 7 septembre, la mort d'un contrebandier à Tunis a de son côté provoqué une manifestation pour réclamer justice. Le suicide de vendeurs ambulants à la Manouba et Mornag ont provoqué des protestations liées à un sentiment d'injustice sociale et à l'abus autoritaire ²³. Ces raisons et formes diversifiées de protester attestent du climat général du pays caractérisé par une négativité dans l'agir politique. Les retombées de ces protestations dépendront du traitement politique et de la cohésion réalisable ou pas entre les intérêts des gouverneurs et des gouvernés.

²³ Deffontaines, Nicolas. « Les suicides des agriculteurs : le déni de la dimension sociale », Raison présente, vol. 218, no. 2, 2021, pp. 35-43.



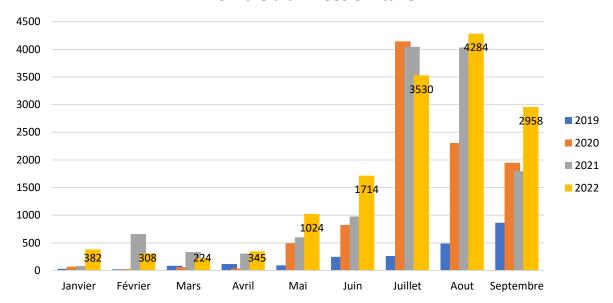
La migration non-règlementaire en septembre 2022

Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022

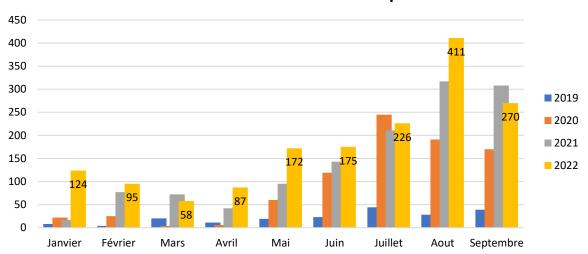
Les dynamiques de la migration irrégulière ont continué de s'intensifier malgré les changements climatiques que le mois de septembre a connu. 2 958 immigrés tunisiens ont réussi à arriver aux côtes italiennes, en comparaison à 1 796 durant la même période en 2021, soit une augmentation de 39,28 %, tandis que 270 traversées ont été interceptées et 3883 migrants ont été arrêtés avant d'atteindre les côtes italiennes. La majorité de ces interceptions ont eu lieu par voie maritime, avec un pourcentage de 74,81%. 52,43% des migrants arrêtés portes des nationalités étrangères et le reste sont des Tunisiens. La carte des interceptions n'a pas changé ; comme la majorité de ces opérations d'interception %27.40 ont eu lieu à Sfax et 15.55 % à Monastir.

Le taux de mortalité a augmenté sur les côtes tunisiennes, puisque le mois de septembre a connu la mort et la disparition de 69 migrants lors des catastrophes qui se sont déroulées à Zarzis, Monastir et Bizerte, portant le nombre de victimes et de disparus à 544 victimes et disparus depuis le début de l'année 2022.

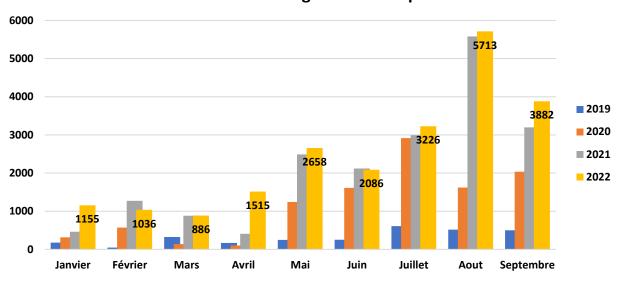
Nombre d'arrivées en Italie



Nombre de traversées interceptées



Nombres de migrants interceptés

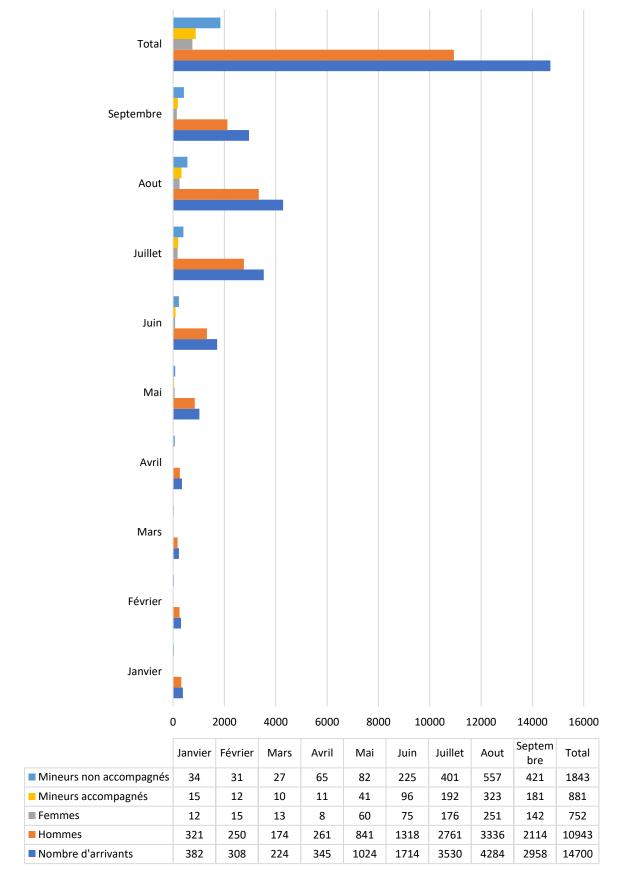


		2019			2020			2021			2022	
Mois	Nombre	Nombre de	Nombres	Nombre	Nombre de	Nombres	Nombre	Nombre de	Nombres de	Nombre	Nombre de	Nombres
	d'arrivées	traversées	de migrants	d'arrivées	traversées	de migrants	d'arrivées	traversées	migrants	d'arrivées	traversées	de migrants
	en Italie	interceptées	interceptés									
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	224	58	886
Avril	116	11	166	37	6	99	307	42	409	345	87	1515
Mai	94	19	249	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658
Juin	249	23	254	825	119	1611	977	143	2120	1714	175	2086
Juillet	262	44	608	4145	245	2918	4044	211	2993	3530	226	3226
Aout	489	28	515	2306	191	1621	4035	317	5582	4284	411	5713
Autres données											387	2863
Septembre	864	39	500	1951	170	2035	1796	308	3199	2958	270	3882
Les données											387	2863
Total	2211	196	3838	9912	842	10551	12838	1282	19408	14700	2005	25020

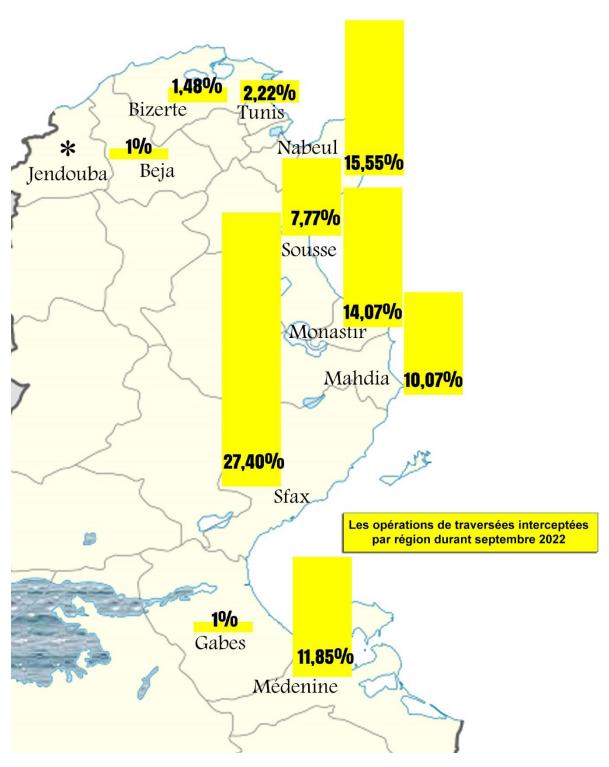
^{*} Données fournies dans les déclarations du porte-parole de la Garde nationale et non surveillées par le Forum dans les communications quotidiennes



Les arrivants sur les côtes italiennes 2022

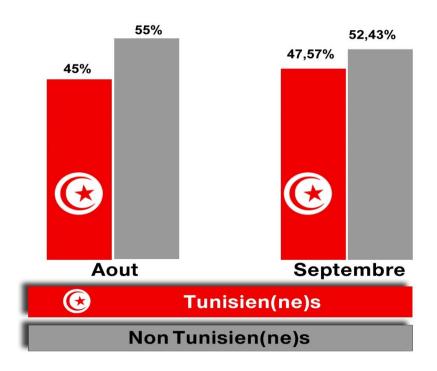


Les opérations de traversées interceptées par région durant septembre 2022

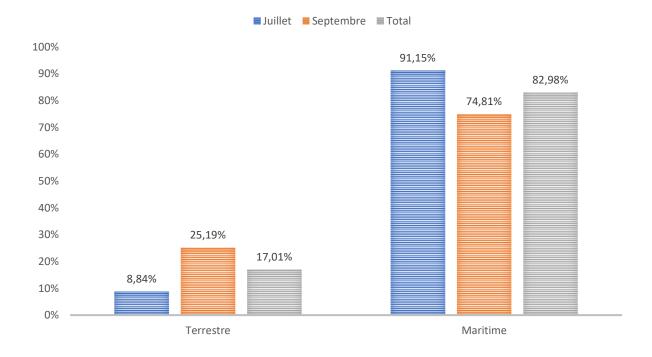


^{*} La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins d'opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

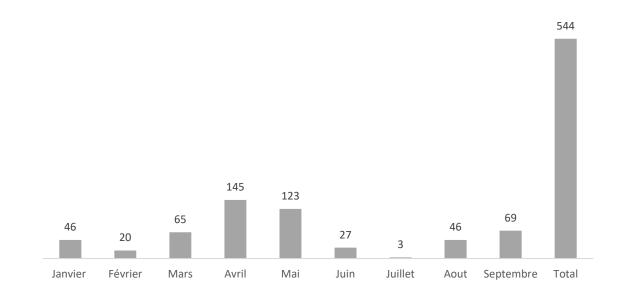
Les arrivants selon les nationalités durant septembre 2022



Les opérations de traversées interceptées durant septembre 2022



Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2022



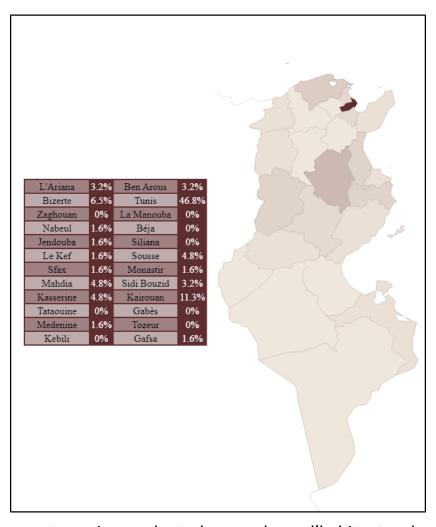
Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2022	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2022
544	1017

Bilan des violences du mois de septembre 2022



Survenant dans des contextes de violence symbolique, la violence exercée a continué son ascension durant le mois de septembre 2022. En comparaison avec les mois précédents, la violence prend de plus en plus d'étendue et d'ampleur. Septembre se caractère particulièrement par l'intensité plus marquée des actes rapportés. Ces actes de violences ont varié entre meurtres, féminicides, agressions conjugales, matricides, poignardements, défenestration, meurtre d'un douanier lors de l'exercice de son travail, etc. Le nombre des violences rapportées s'est triplé durant ce mois, atteignant 63 cas de violence ayant pris de l'ampleur sur les médias et les réseaux sociaux.

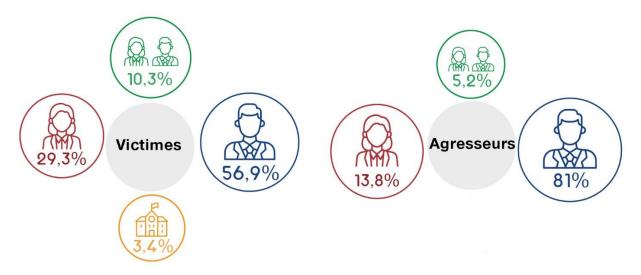
distribution géographique de violence n'est pas équilibrée entre les différentes régions. Tunis enregistré 46,8% des cas de violence rapportés. Kairouan Ensuite, enregistré 11,3%, suivi par Bizerte qui enregistré 6,5% cas, et Mahdia, Kasserine et Sousse qui ont enregistré le même taux de violence à rapportée, savoir 4,8%. Cette distribution spatiale de la violence dépend de plusieurs



facteurs démographiques et sociaux, dont le nombre d'habitants,

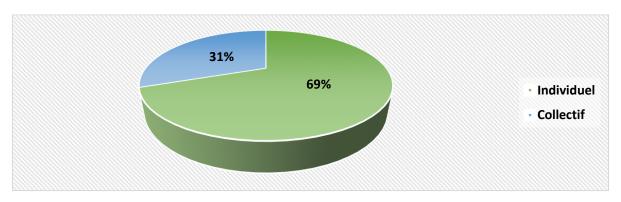
marginalisation socio-économique, la représentation sociale, et les inégalités qui peuvent y exister, etc.

La distribution genrée de la violence a également varié. Les hommes demeurent dominants parmi les acteurs des violences. Ils représentent 81% de la totalité des actes rapportés. La représentation exclusive du genre féminin est moindre, car les actes violents où les femmes ont participé en tant qu'actrices s'élèvent à 13,8%. Les actes violents ayant impliqué des acteurs de genres différents en tant qu'agresseurs est minoritaire et se suffit à 5,2%.



En ce qui concerne les personnes agressées, les hommes demeurent majoritaires avec 56,9%. Le nombre de femmes agressées augmente avec 29,3% de l'ensemble des personnes agressées. Les victimes de genre mixte sont représentées avec un pourcentage de 10,3% et les 3,4% des personnes agressées sont mortes.

L'observatoire social tunisien rapporte que la violence entre des individus est majoritaire avec un pourcentage de 69,4%, alors que la violence collective est à 30,6%.



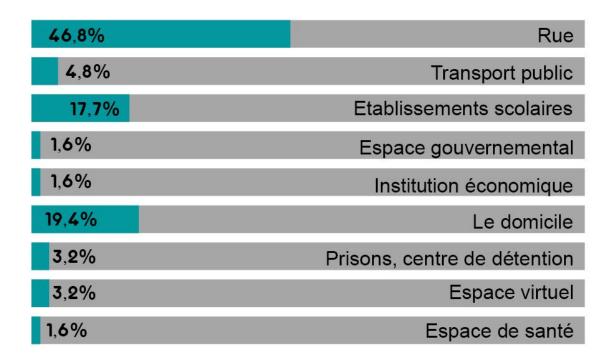
La violence rapportée s'est exercée à travers différents secteurs. La majorité de la violence à savoir 83,9% était criminelle, alors que la violence institutionnelle s'élevait à 3,2%. La violence économique était à 6,5% et la violence dont l'objectif est la protestation était représentée à 6,5%.

Secteur



Les espaces où la violence s'est exercée étaient divers. La rue est le lieu de violence le plus commun, où 46,8% des actes violents se sont observés. Les lieux de résidence sont en deuxième position avec un pourcentage de 19,4% d'actes violents. Les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) abritent 17,7% des actes violents. D'autres espaces voient la violence s'exercer comme les transports publics, les prisons et centres de détention, les espaces virtuels, les administrations, les institutions économiques, et les espaces de santé.

Espaces



La banalisation de la violence contribue à l'augmentation de ses manifestations et à la diversification des espaces où elle s'exerce. L'indignation face aux violences s'observe mais de manière de plus en plus réduite. Le processus d'habituation face à ses manifestations qui n'engendrent plus de réaction forte et assumée de la part de l'Etat et de ses appareils de contrôle. L'absence et le manque de cette indignation qui est au fondement de l'éthique en société fortifie les expressions violentes, chez des profils différents de la population²⁴.

L'horreur qui touche les enfants est tout aussi alarmante. Un enfant âgé de 14 ans a poignardé son camarade de classe pour une embrouille et a causé sa mort. Ce meurtre est symptomatique de problématiques familiales, scolaires, et psychiques²⁵chez son acteur et du climat d'insécurité et de non contrôle dans les établissements scolaires²⁶.

Les autres formes de violences ayant découlé durant ce mois sont également signifiantes, dans le cadre d'une violence ambiante dans la société. La diversité des lieux d'exercice de la violence témoigne de sa répétitivité dans la société, face à la négativité des réactions de l'Etat quant à la question de la sécurité de ses citoyens. Le passage à l'acte violent de plus en plus important dans la société décrit les dynamiques de frustration vécues et non réfléchies chez les citoyens, ainsi que des relations sociales en mise en échec. La difficulté d'établir des liens qui ne s'inscrivent pas dans la violence ou l'affrontement s'observe de plus en plus.

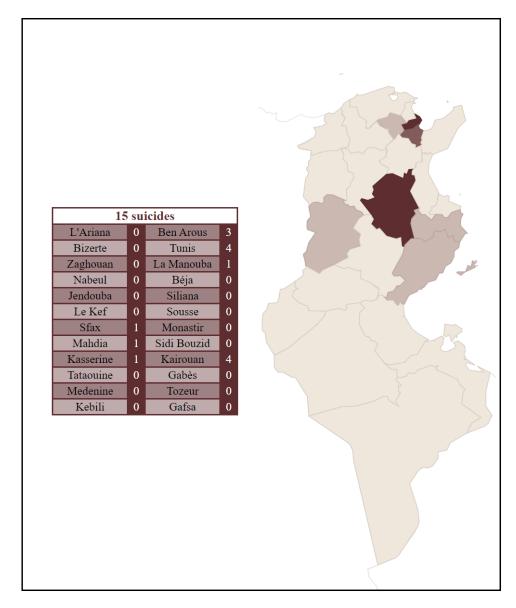
²⁴ de Mijolla-Mellor, Sophie. « Le recours à la violence », , La mort donnée. Essai de psychanalyse sur le meurtre et la guerre, sous la direction de de Mijolla-Mellor Sophie. Presses Universitaires de France, 2011, pp. 257-268.

²⁵ Cohen, David. « Vers un modèle développemental d'épigenèse probabiliste du trouble des conduite et des troubles externalisés de l'enfant et de l'adolescent », Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, n° 56, 2003.

²⁶ Sirota, André. « De la violence vécue à la violence agie à l'école », Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, vol. 55, no. 2, 2010, pp. 129-145.

Les suicides et tentatives de suicide :

Les conduites suicidaires ont évolué en septembre, avec 15 suicides et tentatives de suicides enregistrés à travers l'observation des médias formels et informels. Ce nombre est plus élevé en comparaison avec les mois précédents et désigne l'expression d'une violence auto-infligée. Les villes de Kairouan, Tunis et Ben Arous ont enregistré le nombre le plus élevé des conduites suicidaires. La Manouba, Sfax, Mahdia, et Kasserine ont également vu des conduites suicidaires.

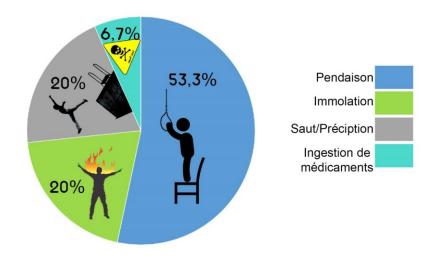


Le suicide par pendaison d'un ouvrier dans son lieu de travail à Kasserine, le suicide par défenestration du quatrième étage d'un immeuble, la précipitation sous les rails d'un train d'un homme à Mahdia, le suicide par pendaison d'un jeune à Oued Ellil dans une ferme, le suicide par défenestration d'une jeune femme suite à un conflit de couple, le suicide par immolation d'adultes dans un lieu public et visible, la tentative de suicide d'un jeune tunisien dans une prison italienne, l'automutilation de tunisiens dans plusieurs prisons italiennes, le suicide par pendaison dans un espace domestique, le suicide de deux marchands ambulants suite à des interactions avec des policiers.

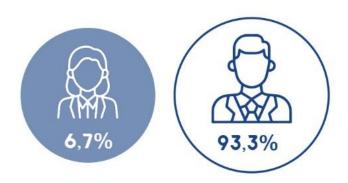
Le passage à l'acte suicidaire a oscillé entre l'espace privé et public. Huit suicides et tentatives de suicide ont eu lieu dans l'espace privé domestique, alors que le nombre restant a tantôt eu lieu dans des institutions privées, tantôt dans la rue, et tantôt dans des centres de rétention ou des prisons italiennes.

Les raisons ont transcendé plusieurs aspects de la vie commune : personnelles, relationnelles, familiales, sociales. Elles sont effectivement variables selon les profils. Il s'est agi de conflits familiaux, problèmes conjugaux, troubles psychologiques non traités, précarité socio-économique devenue insupportable, intimidation, et maltraitance.

Parmi les conduites suicidaires rapportées, 53,3% ont été par pendaison, 20% ont tenté ou pu se suicider par immolation, 20% sont par l'intermédiaire de la précipitation ou la défenestration, et 6,7% sont par l'ingestion de médicaments. Ces formes – à l'exception de l'ingestion des médicaments – sont parfois pratiquées publiquement et se distinguent par l'horreur qui peut les accompagner.

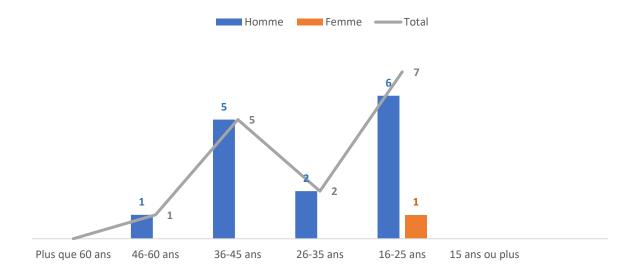


différences genrées sont Les observables. Les hommes commettent plus de suicides et de tentatives de suicide avec un pourcentage de 93,3% de la totalité des cas rapportés. Les femmes quant à elles passent à



l'acte suicidaire à 6,7%. Cette différence est liée à des facteurs psychologiques, sociaux et culturels, mais également à l'invisibilisation des suicides féminins des discours publics, sujets aux observations.

Les jeunes dont les âges varient entre 16 et 25 ans sont surreprésentés, que ce soit pour les hommes ou les femmes. Les adultes dont l'âge varie entre 36 et 45 ans viennent en deuxième position des suicidants et les jeunes adultes âgés entre 26 et 35 ans s'ensuivent.



La violence auto-infligée sous sa forme suicidaire avec la preuve explicite ou implicite que la personne voulait mourir est un comportement auto-agressant qui témoigne d'un mal-être multifactoriel. Le passage à l'acte consiste en la révélation de l'insuffisance des moyens de défense internes ou externes et de vulnérabilité qui rompt l'équilibre psychique, relationnel, et environnemental. L'incapacité de lutter contre ce malaise par d'autres intermédiaires réfléchis ou non comme par exemple la violence interpersonnelle, la protestation politique, la création artistique, et la psychothérapie résulte en cet agir suicidaire.



Les suicides sont un échec des politiques publiques qui désinvestissent le champ psychothérapeutique et marginalisant l'accès de la population aux soins qui sont de plus en plus nécessaires dans un contexte de crise économique et politique. Le budget consacré à la santé mentale étant réduit, les pratiques thérapeutiques demeurent manquantes et inaccessibles. Les barrières d'accès sont également observables à plusieurs niveaux, ce qui empêche les groupes marginalisés socioéconomiquement d'en bénéficier²⁷. Les « laissés pour compte » ne peuvent donc pas à cause de la désinformation, des failles des politiques de soin psychologique et de la violence symbolique qui stigmatise et culturalise les troubles mentaux en empêchant directement ou indirectement les individus marginalisés d'en bénéficier.

La pendaison d'un marchant ambiant à Mornag suite à des altercations avec les agents municipaux a été blâmé par la suite sur les conflits familiaux qu'il vivait²⁸. Cependant, il est clair que la souffrance d'un individu peut bel et bien être multiple. Les conflits familiaux et sociétaux peuvent coexister et aucun n'est à cautionner. Voir dans l'histoire de la Tunisie et du monde le nombre élevé de suicides politiques qu'il y a eu comme résultant de conflits avec l'autorité et ses agents indique à quel point ces conflits peuvent être destructeurs psychiquement et socialement²⁹. Le sacrifice de soi face au sentiment d'exclusion politique est une critique corporelle dissidente de la distinction sociale qui vient répondre à l'impossibilité d'agir autrement.

Les politiques européennes aussi par les actes répressifs employés à l'encontre des migrants tunisiens dans des centres de rétention créent des sujets suicidaires. Le nombre élevé des tunisiens dans les prisons italiennes qui s'élèvent 1745 prisonniers dont 12 femmes tunisiennes. Se trouver dans ces lieux de détention renforce chez ces prisonniers tunisiens le sentiment d'être face à une impasse inattendue avant le départ et à faire face à une institution

²⁷ Tebini, Maram. Précarisation et précarité des soins psychologiques en Tunisie : une priorité délaissée, 30 novembre 2021, Houloul, https://houloul.org/fr/2021/11/30/precarisation-et-precarite-des-soinspsychologiques-en-tunisie-une-priorite-delaissee/

²⁸ Le ministère de l'intérieur. Déclaration explicative, 24 septembre 2022, http://www.interieur.gov.tn/actualite/28849/%D8%A8%D9%84%D8%A7%D8%BA-%D8%AA%D9%88%D8%B6%D9%8A%D8%AD%D9%8A?fbclid=lwAR1e0W4w0FLejNLJXYYkC4dEqlTVXWH9nVkld AWY0idzdYexIvEfADMRBC0

²⁹ Cormann, Grégory. « La radicalité politique au bout du travail : du suicide des ouvriers aux suicides en série des employés », Quaderni, vol. 84, no. 2, 2014, pp. 73-83.

oppressive, ce qui les pousse au suicide, aux tentatives de suicide et aux actes de scarification.

Les conduites suicidaires se révèlent alors comme étant un moyen de rompre avec la vie et comme conséquence de la violence symbolique qui s'exerce sur les tunisiens, tout autant que les protestations et les formes de violence interpersonnelle. Réduire les conduites suicidaires passerait par une remise en question des facteurs de ces passages à l'acte : la pauvreté, les troubles mentaux en non-observance, l'humiliation vécue, la violence des agents de l'ordre, les conflits conjugaux, et l'absence d'assistance sociale adéquate pour les naviguer, etc. des agissements politiques pourraient contribuer à lutter fermement contre les suicides et l'évolution sous-jacentes des dépressions fatales dans la société.

Conclusion

Durant ce mois, les protestations ont continué d'évoluer par rapport aux mois précédents. Les violences et les suicides se sont également multipliés. Ces nombres attestent d'un malaise social qui s'agrandit dans un contexte qui annonce une crise politique et socio-économique, dont les répercussions sont déjà observables. Les difficultés à s'organiser et l'éparpillement des protestations contribuent à faire en sorte que les mouvements sociaux demeurent parcellaires. Cependant, étant donné la particularité du contexte politique et socio-économique actuel, ces mouvements pourraient continuer à évoluer durant les prochains mois, de manière croissante.

Les raisons derrière les protestations, les violences et les suicides se ressemblent et les trois types de passages à l'acte distingue un moyen pour les individus de lutter contre la condition dans laquelle elles et ils se trouvent. Les types de ces manifestations et les lieux investis témoignent d'un désir de pénétrer le public et le politique, qui reste un espace exclusif pour les personnes en marginalité.

